

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T10936
Adresse du site	204, rue de la Roquette	Hauteur	R+7 (26.8m)
Bailleur de l'immeuble	Syndicat du logement francilien	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/04/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	5 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+4
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) 140° < 3V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 140° < 3V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28.57 m		

Incidence visuelle

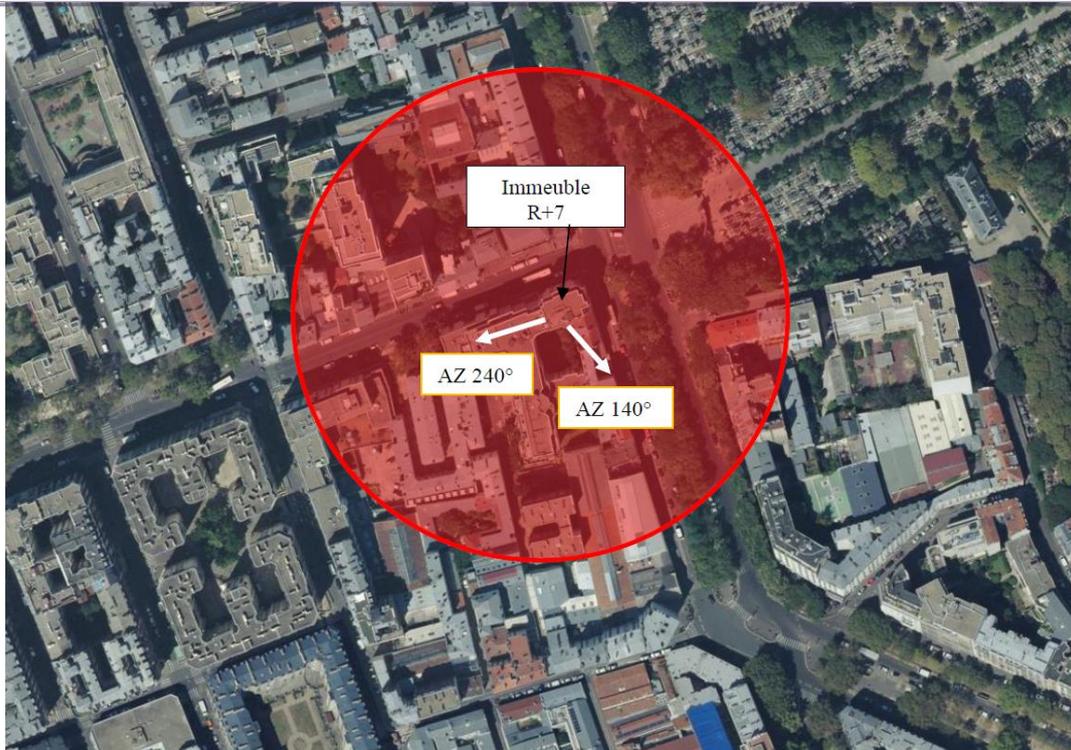
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 140° et 240°. ° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

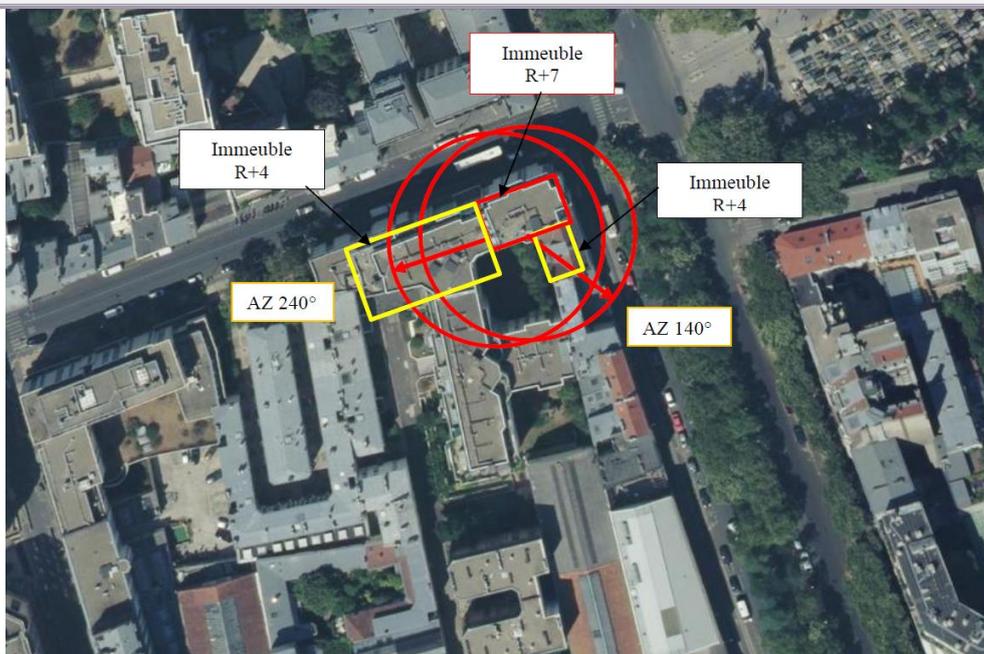
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 204 RUE DE LA ROQUETTE 75011 PARIS-11E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 240°	Azimut 140°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 204 RUE DE LA ROQUETTE 75011 PARIS-11E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 240°	Azimut 140°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

a. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5.



Légende



b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modification visuelle.



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 140 ° :



Azimut 240 ° :

